



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 8 mars 2005 — N° 123

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 06.

Moment de recueillement

À la demande de M. le Président, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire de M. Pierre Lorrain, ex-député de Saint-Jean et président de l'Assemblée de décembre 1985 à novembre 1989, décédé le 24 décembre 2004.

M. le Président dépose :

Une lettre, datée du 23 février 2005, qu'il a reçue de M. Jean Charest, premier ministre, l'informant de la nomination de M. Norman MacMillan, député de Papineau, à la fonction de whip en chef du gouvernement à compter du 18 février 2005 ;

(Dépôt n° 1577-20050308)

Une lettre, datée du 23 février 2005, qu'il a reçue de M. Jean Charest, premier ministre, l'informant de la nomination de Mme Lucie Charlebois, députée de Soulanges, à la fonction de whip adjointe du gouvernement à compter du 23 février 2005 ;

(Dépôt n° 1578-20050308)

Une lettre, datée du 23 février 2005, qu'il a reçue de M. Jean Charest, premier ministre, l'informant de la nomination de M. David Whissell, député d'Argenteuil, à la fonction de président du caucus des députés du parti ministériel à compter du 18 février 2005 ;

(Dépôt n° 1579-20050308)

Une lettre, datée du 1^{er} mars 2005, qu'il a reçue de M. Jean Charest, premier ministre, l'informant de la désignation de M. Bernard Brodeur, député de Shefford, à titre de membre de la Sous-commission de la réforme parlementaire.

(Dépôt n° 1580-20050308)

8 mars 2005

Puis il dépose :

Une lettre, datée du 8 mars 2005, qu'il a reçue de M. Jean Charest, premier ministre, l'informant de modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale : Mme France Hamel, députée de La Peltrie, et Mme Sarah Perreault, députée de Chauveau, sont désignées membres ; et Mme Lucie Charlebois, députée de Soulanges, M. Jean-Pierre Paquin, député de Saint-Jean, et M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, sont désignés membres suppléants.

(Dépôt n° 1581-20050308)

M. Cusano, premier vice-président, propose que ces modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

La réponse du gouvernement au rapport du Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales déposé le 28 octobre 2004.

(Dépôt n° 1582-20050308)

M. Bergman, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport sur l'application de la *Loi modifiant la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*.

(Dépôt n° 1583-20050308)

8 mars 2005

M. le Président dépose :

Une lettre, datée du 25 février 2005, qu'il a reçue de Mme Lise Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, l'informant de sa démission à titre de vice-présidente de la Commission des institutions à compter du 18 février 2005 ;

(Dépôt n° 1584-20050308)

Une lettre, datée du 28 février 2005, qu'il a reçue de M. Geoffrey Kelley, ministre délégué aux Affaires autochtones, l'informant de sa démission à titre de président de la Commission de l'éducation à compter du 18 février 2005 ;

(Dépôt n° 1585-20050308)

Une lettre, datée du 2 mars 2005, qu'il a reçue de M. Alain Paquet, député de Laval-des-Rapides, l'informant de sa démission à titre de président de la Commission des finances publiques à compter du 8 mars 2005 ;

(Dépôt n° 1586-20050308)

Une lettre, datée du 31 janvier 2005, qu'il a reçue de M. Guy Bourassa, l'informant de sa démission à titre de commissaire de la Commission de la représentation électorale à compter du 31 janvier 2005 ;

(Dépôt n° 1587-20050308)

Le rapport d'activités et de gestion de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1588-20050308)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 8 mars 2005.

(Dépôt n° 1589-20050308)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Charlevoix), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 2 et 3 février 2005, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 70 Loi donnant suite au discours sur le budget du 30 mars 2004 afin d'introduire des mesures de soutien aux familles ainsi qu'à certains autres énoncés budgétaires

8 mars 2005

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1590-20050308)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 10 février 2005, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 77 Loi modifiant de nouveau la Loi sur le ministère du Revenu

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1591-20050308)

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 25 janvier 2005, a procédé à l'examen des états financiers, du rapport d'activités et du plan de développement de la Commission de la capitale nationale du Québec. La commission a également tenu des séances de travail les 18 novembre 2004 et 25 janvier 2005.

(Dépôt n° 1592-20050308)

M. Simard (Richelieu), à titre de vice président, dépose :

Le rapport de la Commission spéciale sur le site du futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal qui, les 28 février, 1^{er}, 2 et 3 mars 2005, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières en ce qui a trait aux choix d'un site pour le futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

(Dépôt n° 1593-20050308)

Dépôts de pétitions

Mme Leblanc (Beauce-Sud) dépose :

8 mars 2005

L'extrait d'une pétition, signée par 2 399 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconduction de la clause dérogatoire concernant l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant dans les écoles publiques.

(Dépôt n° 1594-20050308)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Leblanc (Beauce-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 505 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le plan de gestion de la chasse à l'original ;

(Dépôt n° 1595-20050308)

L'extrait d'une pétition, signée par 954 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le plan de gestion de la chasse à l'original ;

(Dépôt n° 1596-20050308)

L'extrait d'une pétition, signée par 556 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'interdiction de l'usage du tabac dans les cours des écoles primaires et secondaires.

(Dépôt n° 1597-20050308)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 873 résidents de Joly, dans la circonscription de Lotbinière, concernant une autorisation pour l'exploitation d'une agence de la Société des alcools du Québec.

(Dépôt n° 1598-20050308)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

8 mars 2005

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Le secteur énergétique au Québec - Contexte, enjeux et questionnements*.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Caron (Terrebonne) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la
Journée internationale des femmes 2005.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

8 mars 2005

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le secrétaire du Conseil du trésor concernant le rapport sur l'application de la *Loi sur l'administration publique* et le bilan de situation relatif aux agences et unités autonomes de services ; cette commission se réunira aussi en séance de travail afin de faire des observations à la suite de ces auditions et de préparer les débats à l'Assemblée sur les deux rapports déposés par la commission en décembre 2004.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Audet, ministre des Finances, M. Landry, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme l'existence du déséquilibre fiscal et réitère son exigence envers le gouvernement fédéral à l'effet que ce déséquilibre fiscal et l'iniquité du nouveau calcul de péréquation soient reconnus et corrigés.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. MacMillan, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de Westmount–Saint-Louis soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement du député d'Iberville ;

QUE le député de l'Acadie soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique en remplacement du député de Montmorency ;

8 mars 2005

QUE le député de Brome-Missisquoi soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation en remplacement du député d'Iberville ;

QUE la députée de Chambly soit nommée membre permanent de la Commission des affaires sociales en remplacement de la députée de Soulanges ;

QUE le député de Gatineau soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Trois-Rivières ;

QUE le député de Groulx soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue ;

QUE le député de Hull soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Marguerite-D'Youville ;

QUE le député d'Iberville soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique ;

QUE le député d'Iberville soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Saint-Jean ;

QUE le député de La Prairie soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député de Montmagny-L'Islet ;

QUE la députée de La Peltrie soit nommée membre permanent de la Commission de l'administration publique en remplacement de la députée de Matane ;

QUE la députée de La Pinière soit nommée membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député de Roberval ;

8 mars 2005

QUE le député de Louis-Hébert soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Hull ;

QUE le député de Marguerite-D'Youville soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques ;

QUE la députée de Maskinongé soit nommée membre permanent de la Commission des affaires sociales en remplacement du député de Robert-Baldwin ;

QUE la députée de Matane soit nommée membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de l'Acadie ;

QUE le député de Montmagny-L'Islet soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de LaFontaine ;

QUE le député d'Outremont soit nommé membre permanent de la Commission de la culture en remplacement de la députée de La Peltre ;

QUE le député de Montmorency soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député d'Argenteuil ;

QUE le député de Robert-Baldwin soit nommé membre permanent de la Commission des institutions ;

QUE le député de Roberval soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Shefford ;

QUE le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation en remplacement de la députée de Soulanges ;

QUE le député de Saint-Jean soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique ;

8 mars 2005

QUE le député de Saint-Jean soit nommé membre permanent de la Commission des affaires sociales en remplacement du député de Vimont ;

QUE le député de Trois-Rivières soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Saint-Jean ;

QUE le député de Vimont soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire ;

QUE le député de Westmount–Saint-Louis soit nommé membre permanent de la Commission de l'éducation ;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE le nom de monsieur Jacques P. Dupuis soit substitué à celui de monsieur Jacques Chagnon à titre de parrain des projets de loi suivants :

- n° 88 Loi sur la sécurité privée ;
- n° 80 Loi modifiant la Loi sur la police ;

QUE le nom de madame Nathalie Normandeau soit substitué à celui de monsieur Jean-Marc Fournier à titre de parrain des projets de loi suivants :

- n° 62 Loi sur les compétences municipales ;
- n° 76 Loi abrogeant la Loi sur la Commission municipale et modifiant diverses dispositions législatives ;

QUE le nom de monsieur Yvon Marcoux soit substitué à celui de monsieur Jacques P. Dupuis à titre de parrain des projets de loi suivants :

8 mars 2005

- n° 2 Loi concernant l'obtention et l'exécution réciproques des décisions en matière d'aliments ;
- n° 4 Loi modifiant la Loi sur la justice administrative ;
- n° 35 Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives ;

QUE le nom de monsieur Pierre Reid soit substitué à celui de madame Monique Jérôme-Forget à titre de parrain du projet de loi suivant :

- n° 85 Loi sur le Centre de services administratifs ;

QUE le nom de madame Michelle Courchesne soit substitué à celui de monsieur Claude Bécharde à titre de parrain du projet de loi suivant :

- n° 57 Loi sur l'aide aux personnes et aux familles ;

QUE le nom de monsieur Claude Bécharde soit substitué à celui de monsieur Michel Audet à titre de parrain du projet de loi suivant :

- n° 68 Loi abrogeant la Loi sur la Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel ;

QUE le nom de madame Dominique Vien soit substitué à celui de monsieur Laurent Lessard à titre de parrain du projet de loi d'intérêt privé suivant:

- n° 220 Loi concernant la Ville de Thetford Mines ;

QUE le titre de l'auteur du projet de loi n° 71, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives en matière forestière, soit substitué par « ministre des Ressources naturelles et de la Faune » ;

8 mars 2005

QUE le titre de l'auteur des projets de loi n° 62, Loi sur les compétences municipales, et n° 76, Loi abrogeant la Loi sur la Commission municipale et modifiant diverses dispositions législatives, soit substitué par « ministre des Affaires municipales et des Régions » ;

QUE le titre de l'auteur du projet de loi n° 85, Loi sur le Centre de services administratifs, soit substitué par « ministre des Services gouvernementaux » ;

QUE le titre de l'auteur du projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, soit substitué par « ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale » ;

QUE le titre de l'auteur du projet de loi n° 68, Loi abrogeant la Loi sur la Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel, soit substitué par « ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ».

La motion est adoptée.

À la suite d'une entente intervenue entre les leaders des groupes parlementaires et les députés indépendants, Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 178 du Règlement de l'Assemblée nationale, soit constituée une commission spéciale ayant pour mandat de procéder à des consultations particulières en ce qui a trait aux choix d'un site pour le futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal, les 28 février, 1^{er}, 2 et 3 mars 2005 à la salle du Conseil législatif et qu'à cette fin cette commission entende les individus et groupes suivants :

Lundi 28 février 2005

13 h 00 à 13 h 20

Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement

1566

8 mars 2005

13 h 20 à 13 h 40	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition officielle
13 h 40 à 13 h 45	Remarques préliminaires du député indépendant
13 h 45 à 15 h 45	Représentant (s) de l'Université de Montréal
15 h 45 à 17 h 45	Représentant (s) du Centre hospitalier de l'Université de Montréal

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 60 minutes et l'échange avec les membres de la commission spéciale soit d'une durée de 60 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et qu'une période de 5 minutes soit réservée au député indépendant ;

Mardi 1^{er} mars 2005

14 h 00 à 15 h 30	Messieurs Armand Couture et Guy Saint-Pierre
15 h 30 à 17 h 00	Messieurs Daniel Johnson et Marcel Villeneuve
17 h 00 à 18 h 30	Représentant (s) de SNC-Lavalin

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 30 minutes et l'échange avec les membres de la commission spéciale soit d'une durée de 60 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et qu'une période de 5 minutes soit réservée au député indépendant ;

Mercredi 2 mars 2005

9 h 00 à 10 h 00	Agence de développement de réseaux de services de santé et de services sociaux
10 h 00 à 11 h 00	Ville de Montréal
11 h 00 à 11 h 45	Arrondissement de Mont-Royal
11 h 45 à 12 h 30	Arrondissement de Ville-Marie

8 mars 2005

14 h 00 à 15 h 00	Comité des usagers du Centre hospitalier de l'Université de Montréal
15 h 00 à 16 h 00	Table des chefs de départements du Centre hospitalier de l'Université de Montréal
16 h 00 à 17 h 00	Chercheurs de l'Université de Montréal
17 h 00 à 18 h 00	Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Jeudi 3 mars 2005

9 h 00 à 10 h 00	Collège des médecins (M. Yves Lamontagne)
10 h 00 à 11 h 00	Ordre des infirmières (Mme Gyslaine Desrosiers)
11 h 00 à 12 h 00	Canadien Pacifique
12 h 00 à 13 h 00	Agence métropolitaine de transport

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission spéciale soit d'une durée de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et qu'une période de 5 minutes soit réservée au député indépendant, sauf à l'égard de :

Arrondissement de Mont-Royal
Arrondissement de Ville-Marie

Pour lesquels la durée maximale de leur exposé sera de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission spéciale soit d'une durée de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et qu'une période de 5 minutes soit réservée au député indépendant ;

8 mars 2005

QUE cette commission spéciale soit composée des 17 membres suivants, dont 10 provenant du groupe parlementaire formant le gouvernement comprenant le ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que le ministre délégué au Gouvernement en ligne, 6 provenant du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 1 député indépendant :

Députés du groupe parlementaire formant le gouvernement :

Mme Michèle Lamquin-Éthier (Crémazie)
Mme Diane Legault (Chambly) – présidente
M. Alain Paquet (Laval-des-Rapides)
Mme Francine Gaudet (Maskinongé)
Mme Yolande James (Nelligan)
Mme Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin)
M. Karl Blackburn (Roberval)

Députés du groupe parlementaire formant l'opposition officielle :

M. Stéphane Bédard (Chicoutimi)
M. Nicolas Girard (Gouin)
Mme Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve)
M. Daniel Turp (Mercier)
M. Sylvain Simard (Richelieu) – vice-président
Mme Pauline Marois (Taillon)

Député indépendant :

Mme Sylvie Roy (Lotbinière)

Que cette motion ait un effet rétroactif à compter du 28 février 2005.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

8 mars 2005

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira afin de procéder à l'élection du vice-président de la commission ;
- la Commission des finances publiques se réunira afin de procéder à l'élection du président de la commission ;
- la Commission de l'éducation se réunira afin de procéder à l'élection du président de la commission ;
- la Commission de l'administration publique se réunira afin de rencontrer les représentants du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec concernant leurs engagements financiers et de procéder à l'organisation des travaux de la commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 9 mars 2005, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Marois (Taillon).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du nouveau ministre de l'Éducation qu'il corrige dès maintenant la décision de transformer 103 millions de dollars de bourses étudiantes en prêts.

8 mars 2005

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 27 janvier 2004, dans le cadre du mandat de surveillance de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, a procédé à des consultations particulières. Ce rapport, déposé le 16 décembre 2004, contient des recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a réparti le temps de parole pour ce débat restreint de la façon suivante : 10 minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 17 h 32, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Legault (Rousseau) à M. Audet, ministre des Finances, concernant le déséquilibre fiscal ;

8 mars 2005

- le deuxième, sur une question adressée par M. Simard (Richelieu) à Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor, concernant les coupures de 500 millions de dollars imposées aux différents ministères par le Conseil du trésor ;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Papineau (Prévost) à M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant le financement des écoles juives.

À 18 h 38, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 9 mars 2005, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le 17 décembre 2004, à 11 h 44, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Vallières, whip en chef du gouvernement et représentant du premier ministre, et de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 55 Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives
- n° 56 Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives
- n° 60 Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et modifiant le Code de la sécurité routière
- n° 61 Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec
- n° 63 Loi sur Services Québec
- n° 64 Loi modifiant la Loi électorale

8 mars 2005

- n° 67 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études
- n° 72 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives
- n° 73 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé
- n° 74 Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives
- n° 75 Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations
- n° 78 Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec
- n° 81 Loi abrogeant la Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique et la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud
- n° 84 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires
- n° 90 Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route
- n° 208 Loi concernant la Ville de Murdochville
- n° 210 Loi sur la Compagnie de cimetières catholiques des Bois-Francis
- n° 215 Loi concernant la Ville de La Tuque
- n° 216 Loi concernant Fiducie Desjardins inc. et Gestion de services financiers spécialisés Desjardins inc.
- n° 217 Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie de Fiducie
- n° 218 Loi concernant Trust La Laurentienne du Canada inc.
- n° 219 Loi concernant l'Association des policiers provinciaux du Québec
- n° 221 Loi concernant la Ville de Sherbrooke

8 mars 2005

n° 222 Loi concernant « Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et sa version Sherbrooke Geriatric University Institute »

n° 223 Loi concernant la Ville de Baie-Comeau

Le Président

MICHEL BISSONNET